

Projets de paysage

Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

**Mustapha El Hannani, Aude Nuscia Taïbi, Yahia El Khalki et
Abdelhalim Benyoucef**

**Le paysage à l'épreuve des « nouveaux » défis de
l'aménagement du territoire au Maroc : contraintes et
perspectives**

Le cas de l'atlas des paysages du Tadla-Azilal

*The landscape under new challenges relating to regional development: constraint and prospects in
Marocco*

Case study: The Tadla-Azilal landscape atlas

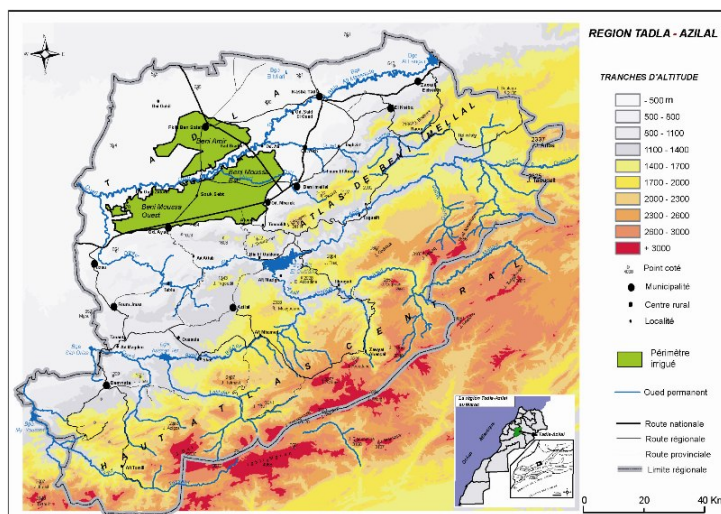
Ce travail a bénéficié du soutien financier du Comité mixte interuniversitaire franco-marocain (Prog. Hubert Curien Volubilis).

Introduction

Le programme d'action intégrée Volubilis « Atlas du Tadla-Azilal », qui vient de s'achever et qui a associé le CARTA-ESO de l'université d'Angers et le Centre d'étude géographique sur Tadla-Azilal et Oasis (CEGTAO) de l'université de Beni Mellal, a constitué une opportunité qui a permis de mener une réflexion sur la pertinence et la validité de la mise en place d'une démarche paysagère et l'élaboration d'un atlas des paysages de la région Tadla Azilal au Maroc.

De nombreux enjeux motivent la réalisation d'un tel atlas sur cette région. Parmi eux, il s'agit de mettre à la disposition des acteurs locaux, qu'ils soient décideurs ou publics (associations ou habitants), un outil d'orientation et d'aide à la prise de décision susceptible de contribuer au développement de « nouveaux » rapports entre les habitants et leur territoire, et entre décideurs et acteurs.

La région Tadla-Azilal au Maroc est à la fois une zone centrale par sa situation géographique et un espace à la marge par son infrastructure et le niveau de vie de sa population.



Localisation du Tadla-Azilal (Maroc).

Cette situation est accentuée par un sentiment d'abandon ressenti par la majeure partie de la population. Cette perception négative très répandue parmi les habitants de la ville de Beni Mellal, capitale de la région, est encore plus marquée au sein de la population montagnarde. Ce désintérêt pour cette région s'appuie sur l'idée qu'elle est dépourvue d'histoire, de culture, de patrimoine...

Au cours des réflexions sur ce projet et une fois quelques objectifs définis, plusieurs

questions sont apparues, à commencer par celle, délicate, de la méthodologie.

Si la question des outils ne pose pas de problème spécifique puisque ce sont ceux classiquement utilisés en géographie, la question de définir un contenu au concept de paysage soulève plusieurs interrogations, surtout d'ordre linguistique et culturel, parmi lesquelles : quel est le contenu du concept de paysage dans les cultures amazigh et arabo-musulmane ? Quels sont les mots qui permettent aux habitants d'adopter ou d'identifier toutes les dimensions du paysage ? Une approche paysagère appropriée au contexte marocain permet-elle l'émergence d'une nouvelle façon de penser le développement régional ?

Le concept de paysage, une opportunité pour une « nouvelle approche » des territoires marocains

Culture et pensée paysagères !

La réalisation d'un atlas des paysages impose en premier lieu une réflexion sur le contenu conceptuel à donner au terme de paysage et à ses synonymes, en nous basant sur un corpus historico-culturel approprié à la société arabo-amazigh.

Tout d'abord, conscients des limites et des lacunes que peut engendrer une simple transposition ou traduction d'un concept dont la naissance et la mise en pratique (expression artistique, art des jardins...) sont d'origine chinoise puis occidentale, il est nécessaire de chercher des équivalents ou de proposer de nouvelles notions susceptibles de révéler l'existence d'une culture paysagère propre à ce pays, avec toutes ses spécificités locales et régionales.

Dans son ouvrage *La Pensée paysagère*, Augustin Berque (2008) révèle à travers le bâti, les champs et les propos, la présence d'une conscience paysagère encore vivace dans le pays de Seksawa (Haut Atlas, Maroc).

« Nous sortons sur la partie découverte, à l'ombre il fait trop froid. Je dévore le paysage. La vie m'a formé à un tel regard, je n'y peux plus rien. Il n'est pas jusqu'à la lessive au bord du torrent qui ne m'évoque la commémoration de la naissance du paysage (...). Mais eux aussi, à leur manière, comment ne pas penser qu'ils avaient, qu'ils ont encore un sens profond du paysage ? Même le village en face, qui ne comptait qu'une maison il y a soixante ans et qui s'est donc bâti récemment, l'a fait dans une parfaite intégration au site. » On peut certes évoquer le rôle des facteurs physiques et topographiques dans ces choix : « Mais ce serait négliger que tout ce paysage est, en permanence, couvé par un regard, un regard conscient de lui-même; les asqqifs en sont la preuve. Aux Aït Mhand, comme dans tous les Seksawa, « une pensée paysagère se lit en acte dans la morphologie du terroir, dans l'architecture, et dans la conscience des gens. » (Berque, 2008, p. 55).

Cette description et l'enchantement qui s'en dégage rappelle merveilleusement bien la réaction d'autres géographes arabes qui ont parcouru les territoires conquis par l'Islam. Ainsi quand Ibn Hawqal, dans son *Kitab surat al-ard* au IV^e siècle de l'hégire (Xe siècle), décrit la campagne autour de Bukhara : « Il n'est pas de ville, dans tout l'Islam, dont les environs offrent plus beau spectacle, ni soient plus renommés que ceux de Bukhara. Du haut de la citadelle, le regard ne tombe, un peu partout, que sur une verdure dont la couleur vient lécher celle du ciel, et le firmament apparaît comme une chape [couvercle, *mikabba*]

bleue sur un tapis vert. Là-dessus, de-ci, de-là, les châteaux surgissent comme écus du Tibet ou boucliers d'antilope, comme astre au zénith de leur fulguration, entre les terres des domaines, tirées au cordeau [*muqawama bil-stiwa*] et auxquelles l'extrême industrie des hommes prête l'apparence rigoureuse d'un miroir. » (Miquel, 1980, p.89 cité par L. Latiri, 2008.).



La vallée de Aït Bouguemez dans le Moyen Atlas central.

Photo : Yahia El Khalki.

Loin de l'Asie centrale, l'Atlas marocain offre une mosaïque de paysages où vallées verdoyantes succèdent à des versants dénudés, mais en parfaite harmonie. Ainsi, la vallée de Aït Bouguemez (voir photo ci-dessus), réputée par la qualité de ses paysages, est parmi les sites les plus visités de l'Atlas de Beni Mellal. Ces champs serrés de différentes cultures forment une « architecture » très particulière occupant la vallée à fond plat encaissée de quelques centaines de mètres.



Un village dans la vallée de l'Ourika.

Photo : Aude Nuscia Taïbi

Mêmes impressions avec les paysages de la vallée de l'Ourika (Haut Atlas central) où les villages en pisé dominant une vallée verdoyante cultivée sont en parfaite adéquation avec leur environnement, entre minéral et végétal (voir photo ci-dessus). Si l'organisation de l'habitat, comme celle des champs, est bien le reflet de l'existence d'une pensée paysagère, il est difficile d'en trouver une transcription linguistique et textuelle dans ces sociétés. Le mot paysage est ainsi quasiment introuvable dans la langue amazigh.

Les mots du paysage dans la langue arabe

À la différence de la langue amazigh, la culture arabo-musulmane se distingue par la richesse de son langage. Plusieurs mots peuvent être considérés comme portant un sens et un contenu paysager. Dans les dictionnaires arabes *Al Mounded* et *Abdel-Nour*, le paysage est non seulement *Mandhar* du verbe *nadara*, qui désigne ce que voit et observe l'œil en se référant à un espace donné, mais également *Machhad*, son synonyme, du verbe *châhada*, témoin de quelque chose.

Ceci étant, *El Mandhar* apparaît comme le mot approprié ou privilégié par une majorité de géographes maghrébins et arabes. Au-delà des mots, trouver une définition du mot paysage, et qui fasse l'unanimité au sein de la communauté des chercheurs, est difficilement envisageable. En fait, on se rend compte que le paysage comme concept n'a jamais été réellement un sujet de réflexion au sein de la communauté des géographes marocains, et il est également quasiment inexistant comme outil d'action territoriale dans les instances responsables des politiques d'aménagement du territoire du Maroc.

Le paysage et la question de l'aménagement du territoire au Maroc

Le Maroc, État unitaire et centralisé, s'est tôt engagé dans un long et laborieux processus de modernisation administrative dont les modalités rappellent « étrangement » celles de la

France. On y retrouve la « trilogie » décentralisation et déconcentration qui doit conduire enfin à la régionalisation. La longue histoire souvent mouvementée du Maroc, vieil État traversé par des mutations démographiques, socio-économiques, etc., et caractérisée par une rupture majeure, la colonisation, s'est traduite spatialement par de profonds déséquilibres interrégionaux et intrarégionaux¹.

Le bilan d'une des dernières assises sur l'aménagement du territoire au Maroc depuis quarante ans (1998) est sans équivoque. Le rapport de synthèse montre bien quels sont les fondamentaux sur lesquels ont été instaurées les politiques d'aménagement du territoire au Maroc depuis l'indépendance ; l'État est et reste l'acteur principal de toute initiative concernant le territoire, et l'obsession sécuritaire apparaît comme le fil conducteur de toutes ses actions. Mais le plus problématique est que le pouvoir a souvent élaboré ses politiques d'aménagement du territoire sur la base de faux objectifs, sachant qu'ils étaient irréalisables. Les origines et les fondements de cette politique sont à rechercher dans les rapports qu'entretient le pouvoir central avec les communautés et les pouvoirs régionaux qui composent le pays (tribus, confréries) et dans sa perception des spécificités historiques de chacune des régions et des milieux (plaines, montagnes) qui constituent le territoire marocain.

L'exemple de la montagne marocaine est particulièrement significatif à cet égard. Le pouvoir central a toujours entretenu des relations conflictuelles avec une montagne insoumise alors que les plaines sont elles souvent dominées et assujetties. La montagne était ainsi durant la période du protectorat qualifiée de territoire « inutile » par Lyautey² en opposition au Maroc des plaines et des plateaux dits « utiles ». Ces rapports entre montagne et plaine s'inscrivent donc dans une longue histoire dont l'enjeu principal est la maîtrise du territoire par le pouvoir central et la lutte des tribus pour la préservation d'une autonomie de gestion spatiale et sociale³. De cette relation conflictuelle est née une perception fragmentaire du territoire marocain. Il devient alors évident que l'état actuel de la montagne marocaine n'est pas uniquement la conséquence des contraintes physiques auxquelles elle est soumise.

Les temps du paysage de la région de Tadla-Azilal : héritages et contrastes

Qu'ils soient de nature physique, culturelle ou historique, les oppositions et les contrastes qui caractérisent l'espace marocain sont à l'origine d'une perception et d'un imaginaire que de nombreux écrits et représentations iconographiques ont véhiculé et qui continuent à entretenir l'image d'un pays « éternel » situé en dehors du temps. Et pourtant, cet espace, qui ne peut se concevoir ou se penser sans intégrer toutes ses composantes naturelles et sa mosaïque humaine et linguistique, réparties entre plaines, plateaux et montagnes, entre oasis et désert, n'a cessé de vaciller entre changement, rupture et continuité.

Les temps de la complémentarité : la plaine au « service » de la montagne

L'histoire de la répartition de la population marocaine montre que la montagne est un territoire traditionnellement densément peuplé, autonome dans la gestion de ses ressources naturelles, s'appuyant sur des structures sociales à caractère communautaire en adéquation avec un milieu à potentialités limitées.

Pour atténuer l'impact des aléas liés au climat, l'agriculteur comme le pasteur cherchent à

mettre à profit la diversité physique et climatique de leur territoire, c'est « l'homme de l'aubaine » selon Jean-Jacques Pérennès (1993, p. 534).

Les modes de vie qui ont marqué et marquent toujours les paysages de montagne sont une équation entre un système d'agropastoralisme et de semi-nomadisme et une agriculture cantonnée essentiellement dans les vallées et sur quelques versants aménagés en terrasses. Les hommes de la montagne ont toujours perçu l'au-delà de leur territoire, c'est-à-dire les plaines et les plateaux qui les encadrent, comme un espace d'extension naturel pour leurs troupeaux, et comme zone de culture les années pluvieuses. Les plaines sont aussi le lieu d'échanges et de commerce.

À l'aube de la colonisation, la lecture des cartes approximatives élaborées par certains voyageurs montre qu'aucune des tribus amazigh ne vit cloîtrée ou enfermée dans sa montagne. Leurs territoires s'étendent inégalement entre plaines, plateaux et montagnes sans qu'aucune frontière ne soit figée dans le temps, car ces dernières sont fonction des rapports de force entre tribus et pouvoir central. Et en effet, l'histoire du Maroc est jalonnée de confrontations, où souvent, dans leurs luttes contre le pouvoir central, les tribus s'allient pour défendre leur territoire et parfois l'étendre.

Les éléments qui illustrent cette complémentarité entre les tribus de montagne et de la plaine sont le partage de la ressource en eau, les terrains pour la transhumance, les différents souks, lieux d'échanges, et les *moussems*, fêtes religieuses autour des saints souvent vénérés par des tribus issues de la plaine comme de la montagne, du Nord comme du Sud.

Ce schéma, valable durant des siècles, a été brutalement remis en cause par le découpage colonial des territoires des tribus, qui avait pour principal objectif le contrôle de leur espace vital. Cette situation va engendrer de nouveaux rapports de force et une nouvelle perception, notamment des territoires de montagne, dont les conséquences sont toujours visibles aujourd'hui.

Les temps de la rupture : la montagne devient « invisible »

Le début du XXe siècle marque une profonde transformation des relations séculaires entre la montagne et la plaine. Il ne s'agit pas d'une rupture à proprement parler entre plaine et montagne, mais plutôt d'un basculement des priorités et des perceptions, la plaine est devenue l'unique lieu de changement au détriment de la montagne devenue « invisible » aux yeux des gestionnaires et aménageurs, un espace « hors du temps ».

Au XIXe siècle, de Foucauld (1889), décrivant la région du Tadla-Azilal, présentait des paysages de plaines et de plateaux parcourus par une population de pasteurs habitant des tentes et cultivant quelques parcelles. Il insistait sur le fait que l'unique bâtisse en dur, symbole du pouvoir central, était la Kasba-Tadla, abandonnée. Il s'agissait donc d'un paysage « éphémère » car instable dans le temps et dans l'espace, à l'image d'une société agropastorale assujettie aux aléas du climat et de ses rapports aux voisins comme au pouvoir central.

À l'opposé, le piémont et la montagne offrent des paysages où l'homme a su développer des systèmes d'exploitation parfaitement en adéquation avec les ressources et les contraintes du milieu. Ces conditions ont été favorables à l'émergence d'une vraie société paysanne dont la

structure et l'organisation des territoires et du bâti révèlent un paysage achevé. C'est dans ce contexte de dichotomie entre des paysages de plaine assujettis à divers aléas (climatiques, sociaux, politiques) et des paysages montagnards de contraintes surtout physiques, que la valorisation agricole de la plaine de Tadla, par son équipement hydraulique à partir de 1920, va engendrer une rupture créant deux entités que tout sépare.



Métamorphose de la plaine du Tadla.

Photo : Mustapha El Hannani

Dans la plaine, à la place d'un paysage agropastoral « éphémère » se met en place un paysage « stable », dont les valeurs (celles d'une agriculture spéculative) sont complètement étrangères à la population de la région. Et à quel prix ? En effet, la principale conséquence de cette mutation fut la confiscation de la première richesse de la montagne : l'eau.

En raison du manque de trace écrite, il est difficile de retracer les réactions de la population de cette époque face à ces profondes mutations et à la transformation induite de leurs paysages. Cette opposition entre montagne, piémont et plaine, qui résulte de la transformation de la plaine, est le symbole d'une domination, d'abord de la part du colonisateur, puis, après l'indépendance, d'une forme d'accaparement de terre injustifié par les grands propriétaires actuels, dont la majorité n'est pas originaire de la région. Les habitants ressentent cette continuité comme une injustice qui perdure envers la population de la région.

Un atlas des paysages pour une meilleure cohérence territoriale de la région Tadla-Azilal

La région Tadla-Azilal, qui couvre la plaine du Tadla et une partie du Moyen Atlas et de son piémont, malgré ses richesses et ses potentialités naturelles et socioculturelles, reste une

région enclavée et pauvre au Maroc. Elle est donc par ailleurs marquée par de fortes disparités de potentialités et de richesses à l'échelle régionale et intrarégionale. L'atlas régional du Tadla-Azilal (atlas géographique « classique » en cours de publication), réalisé dans le cadre d'un accord programme Volubilis associant le CARTA-ESO et le CEGTAEQ, a fait ressortir le très fort déséquilibre actuel de développement, de peuplement, d'activités... entre la plaine et la montagne, la plaine et le piémont concentrant l'essentiel des activités économiques et des richesses, la montagne restant le parent pauvre de la région Tadla-Azilal.

À l'étroite complémentarité traditionnelle entre la montagne atlasique et la plaine du Tadla qui la joute, liens largement exploités par les sociétés qui occupent ces espaces, s'est substitué un dysfonctionnement entre la montagne et son piémont, les plus défavorisés, et la plaine de Tadla « modernisée et transformée par l'irrigation » (Noin, 1970). Ces disparités entre ces deux entités géographiques constituent un handicap réel pour le développement économique et social de la région. Elle est ainsi aujourd'hui caractérisée par de forts taux de chômage, d'analphabétisme... qui en font une des premières zones d'émigration, notamment clandestine, du Maroc (Arab, 2007).

Ces handicaps sont encore accentués par les graves processus de dégradation du couvert végétal et des sols et d'envasement des barrages au niveau de la montagne ou de pollution des eaux et des sols au niveau de la plaine (Badraoui *et al*, 2002).

Le piémont est également marqué par une urbanisation galopante depuis les années 1960, engendrant, au-delà des dysfonctionnements urbanistiques, un accroissement des risques hydrologiques et la régression progressive de l'oliveraie, un élément fort de l'identité paysagère de cet espace et même de la région entière. On retrouve ces processus d'urbanisation en plaine où quelques centres urbains (Fkih Ben Salah par exemple) n'ont pas cessé de croître aux dépens des espaces irrigués depuis la métamorphose de la plaine.

Ces mutations ont donc favorisé le développement de risques environnementaux exacerbés, mais également la désagrégation des systèmes communautaires qui assuraient la gestion des ressources et l'organisation territoriale. Ces transformations profondes se traduisent désormais à travers des conflits d'usage croissants, que ce soit de la ressource en eau, en sol ou du couvert végétal.

L'autre handicap de cette région a trait au modèle de régionalisation développé dans les années 1970 et 1980 et surtout les années 2000, qui reste basé sur des constantes d'ordre sécuritaire et de rentabilité économique. En effet, ce modèle, bien qu'il ait l'avantage d'avoir fait évoluer les limites des régions héritées de la colonisation, et qui avaient peu changé depuis l'indépendance, pêche par le fait que le développement économique y apparaît comme la solution miracle à tous les dysfonctionnements et aux inégalités régionales et intrarégionales. Le rapport du ministère des Finances marocain de 2002 montre bien cette tendance puisqu'il suggère l'instauration d'une politique régionale axée sur la compétitivité territoriale.

Face à cette situation, la majorité des actions menées actuellement en montagne, surtout par des ONG, visent à mettre en place des actions de développement local autonomes concernant souvent des communautés restreintes par leur nombre et l'étendue de leur territoire. Ces actions restent très insuffisantes, et, par ailleurs, la crise que connaît la

montagne est avant tout celle d'un mode de vie et d'une société en mutation. Il est donc important en premier lieu de rendre ce territoire visible auprès des premières populations concernées : celle de la plaine, qui bénéficie des ressources (eau et main d'œuvre) de la montagne, et la population de la montagne même qui semble ne plus vouloir « voir » ce territoire ou uniquement sous forme de paysages dégradés. Il s'agirait de reconnaître à la montagne certains droits notamment sur la valorisation de sa première richesse : l'eau. Ceci étant, l'exploitation de la ressource en eau, symbole d'une certaine forme d'injustice, ne doit pas marginaliser d'autres formes de revalorisation possibles.

Il nous semble alors que le patrimoine écologique et culturel, adossé à une lecture historique et culturelle des différentes populations et régions, pourrait constituer une base renouvelée pour des actions de développement économique et socioculturel. Mais ceci ne pourra se réaliser qu'à condition que les populations concernées puissent être associées à ce processus, impliquant de profonds changements de leurs rapports à leur milieu, à leurs paysages et par conséquent à leur cadre de vie.

C'est face à ces constats, aux mutations à l'œuvre et aux nouveaux défis qu'ils impliquent que la réalisation d'un atlas des paysages peut constituer une opportunité dans une région comme celle du Tadla-Azilal, le paysage devenant un moyen de penser autrement le territoire au quotidien. Il peut être aussi un nouvel outil d'aide à la prise de décision et à la mise en valeur des potentialités locales pour les acteurs locaux, qu'ils soient décideurs ou publics et permettre l'émergence d'une nouvelle perception et conscience territoriales.

Il s'agirait par ce biais de remettre en valeur les espaces délaissés de la montagne, notamment aux yeux des décideurs, mais également de sa population elle-même qui semble s'en détourner si on en juge par les forts taux d'émigration clandestine vers l'Europe qui la caractérise (première région d'émigration clandestine du Maroc selon Chadia Arab, 2007).

Il pourrait également constituer une opportunité pour enrichir certains « dogmes marocains de la gestion » du territoire et voir émerger l'idée du développement d'un modèle de régionalisation approprié au Maroc.

Un atlas des paysages à l'échelle régionale est destiné à être un outil d'identification quantitatif et qualitatif des composantes territoriales de la région et des enjeux qui en découlent, qu'ils soient de nature humaine ou « naturelle ».

Un atlas des paysages permet aussi de repenser le rôle des acteurs, qu'ils soient habitants, décideurs, acteurs économiques... permettant de développer des valeurs communes partagées par tous les acteurs, des valeurs axées sur une nouvelle façon d'habiter sa ville, son village... son territoire.

Conclusion

Depuis l'indépendance du Maroc, le pouvoir central s'est engagé dans une politique de régionalisation adossée à un long processus de décentralisation administrative qui n'est toujours pas achevé.

Mais faute d'instaurer une vraie autonomie de gestion et de prise de décision aux régions et de leur octroyer des moyens financiers suffisants, cette politique ne s'est jamais vraiment concrétisée sur le terrain.

L'élaboration d'un atlas des paysages à l'échelle régionale du Tadla-Azilal, précédé par un

atlas régional plus classique (en cours de finalisation par le CARTA-ESO et le CEGTAE0), s'inscrit dans l'idée de faire émerger une « nouvelle conception » pour aborder les questions de développement du territoire au Maroc, fondée sur de nouvelles perceptions des rapports entre « citoyen » et autorité, sous toutes leurs formes et à toutes les échelles (nationale, régionale, locale). Ce type d'outil étant actuellement mis en œuvre en « Occident » uniquement, cette démarche nécessite de définir un contenu bien clair au concept de paysage au service du développement, qui soit basé sur un corpus culturel et historique approprié aux territoires marocains.

Après ce préalable, il pourra constituer un outil de rétrospection et de prospection permettant l'élaboration d'une politique de développement territorial sur d'autres bases que celles utilisées jusque-là, où tous les éléments constitutifs d'une identité régionale seront pris en compte.

Le paysage doit être pensé comme un concept qui véhicule du sens et qui désigne une manière de vivre son territoire en prenant en compte toutes les pratiques au quotidien et les projets qui ont un impact sur le cadre de vie (pratiques circulatoires, de consommation, de gestion des déchets, relations à l'espace public...).

En effet, ce sont peut-être surtout ces pratiques quotidiennes qui ont le plus d'impact sur les paysages, positivement ou négativement, plus que les grands projets d'aménagement ou de valorisation du territoire.

Jusqu'à présent ces pratiques comme ces projets territoriaux ont été encadrés par des lois et des réglementations, qui, paradoxalement, semblent avoir incité à leur transgression, car inadaptées dans le contexte des profondes mutations socioculturelles que connaît la société marocaine des XXe et XXIe siècles.

Par ailleurs, légiférer, comme réglementer, ne doit pas constituer l'unique outil de prise de décision ou de sanction. L'objectif est de faire émerger une conscience territoriale susceptible de rendre tous les espaces visibles, permettant aux habitants de porter un autre regard sur leur propre région et sur la manière de la vivre autrement. Il est primordial de revaloriser les paysages d'abord par et pour ceux qui les habitent, qui les exploitent et enfin qui les regardent, dans un projet global, celui d'un cadre de vie « digne d'être vécu ».

Notes

1. Selon Khalid Naciri (2002) : « Sous le protectorat français la région est conçue comme structure d'encadrement autoritaire de la population, le protectorat ayant vite dérivé vers un type non déclaré, mais réel, de colonisation directe. L'intermède colonial, de moins d'un demi-siècle (1912-1956), pourrait paraître insignifiant, au regard de l'évolution plus que millénaire de l'État marocain. Or, cette période fut décisive par les changements qu'elle introduisait dans le rapport entre les hommes, leurs territoires et le pouvoir central. »
2. Cette expression fait référence au Maroc insoumis des montagnes c'est-à-dire Bled Siba (pays de l'anarchie) dont la pénétration et le contrôle furent difficiles.
3. Selon Khalid Naciri (2002) : « Le Maroc a connu à travers son histoire une tradition d'autogouvernement des communautés tribales par elles-mêmes. De même, une capacité endogène de gestion de tous les aspects de la vie collective par les corps intermédiaires peut être observée. Ces derniers ont toujours structuré la vie locale, que ce soit sur le plan religieux (confréries), social (tribus, confédérations de tribus) et politique (Jemaâ).

Mustapha El Hannani, Aude Nuscia Taïbi, Yahia El Khalki et Abdelhalim Benyoucef

Mustapha El Hannani est professeur contractuel en géographie à l'université d'Angers (France).

Courriel : elhannanim@yahoo.com

Aude Nuscia Taïbi est maîtres de conférences en géographie à l'université d'Angers (France).

Courriel : nucia.taibi@univ-angers.fr

Yahia El Khalki est professeur en géographie à l'université de Beni Mellal (Maroc).

Courriel : yahiaelkhalki@yahoo.fr

Abdelhalim Benyoucef est professeur assistant en géologie à la faculté des sciences et techniques de Beni Mellal (Maroc).

Courriel : a.benyf@fstbm.ac.ma

Bibliographie

Arab, C., « La circulation migratoire des Aït Ayad. Construction d'un espace migratoire entre le Maroc, la France, l'Espagne et l'Italie », thèse de doctorat en géographie, université de Poitiers, 2007, 446 p.

Badraoui, M., Chouraichi, M., Essafi, B., Soudi, B., Bellouti, A., Cherkaoui, F., Bouazzama, B. et Bouyahyaoui, A., « Impact de l'irrigation sur la qualité des sols et des eaux dans le Tadla : salinisation, rapport de diagnostic : prospection, mesures sur le terrain et analyses des sols et des eaux », projet PGRE, IAV Hassan II/ORMVAT/SEEN, Rabat, Maroc, 2002.

Berque, A., *La Pensée paysagère*, Paris, Archibooks Sautereau Editeur, coll. « Crossborders », 2008, 107 p.

Tag, B., « Disparités inter et intrarégionales au Maroc : le cas de la région de l'Oriental », in 38e congrès annuel de l'ASRDLF UQTR, Trois Rivières (Canada), Août 2002, 21-23.

De Foucauld, C., *Reconnaissance au Maroc (1883-1884)*, Paris, Harmattan, 2000, 258 p.

Jabbour, A-N., *Abdel-Nour al-Mufassal*, Beyrouth, Dar El-Ilm Lil-Malayin, 2002.

Miquel, A., *La Géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XIe siècle : le milieu naturel*, Paris, EHESS, 1980.

Naciri, K., « Les cadres constitutionnels, légaux et administratifs du gouvernement local au Maroc », in 4e Forum méditerranéen du développement (MDF4) « Empowering local government institutions in the MENA Region », Amman, 8-10 avril 2000. <http://www.worldbank.org/mdf/mdf4/papers/naciri.pdf>.

Noin, D., *La Population rurale du Maroc*, Paris, PUF, 1970.

Othoffer-Latiri, L., « Les représentations paysagères dans la géographie arabe classique des VIIIe-XI siècles. Méthodes et modèles paysagers, in *Espace Géographique*, n°2, 2005, p. 176-191.

Pérennès, J-J., *L'Eau et les Hommes au Maghreb. Contribution à une politique de l'eau en méditerranée*, Paris, Khartala, 1993, 646 p.

Rivet, D., *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V : le double visage du protectorat*, Paris, Denoël, 1999, 461 p.